

LES LIEUX DE PECHE A CHANTILLY DU GARDON CANTILIEN

L'association loue la totalité de ses lots de pêche à l'Institut de France.

Où peut-on pêcher :

Parcours avec réciprocité

Avec une carte de pêche revêtue du timbre CPMA délivrée par n'importe quelle AAPPMA réciprocitaire

1- Le Canal Saint Jean, rive droite et rive gauche depuis le pont de la RD 924 jusqu'au chemin des obstinés.

Parcours sans réciprocité

Avec une carte de pêche délivrée par Le Gardon Cantilien uniquement

2- Le Canal de la Machine sur la rive gauche exclusivement depuis les écluses jusqu'au Pavillon de Manse.

3- Le Canal de Manse entre la rue du Général de Gaulle et le viaduc du chemin de fer.

4- Le Canal latéral de la rue du Général de Gaulle et la Nonette face au terrain de l'ancienne piscine municipale.

5- Le Canal du Pont du Roi rive gauche exclusivement, entre la rue du Général de Gaulle et le viaduc du chemin de fer.

Réserve (Pêche interdite)

8- Les écluses.

9- Le Canal de Manse depuis la vanne de décharge de la Machine jusqu'au pont situé au croisement du quai de la Canardière et du Général de Gaulle.

Parcours actionnaires (Pêche réservée aux titulaires de l'action)

Action du Gardon Cantilien + carte de pêche délivrée par Le Gardon Cantilien

6- Le Canal du Pont du Roi, rive droite exclusivement, depuis le viaduc du chemin de fer jusqu'à la clôture de la propriété de Monsieur Godillot.

La Nonette étant une rivière de 2^{ème} catégorie qui traverse les canaux énumérés ci-dessus, tout pêcheur doit être titulaire d'une carte de pêche avec timbre CPMA.

Rappel

Votre carte de pêche délivrée par l'AAPPMA Le Gardon Cantilien vous permet de pratiquer dans la rivière Oise sur son parcours dans le département, dans les mêmes conditions (4 cannes pour les cartes majeures et mineures, une canne pour les cartes promotionnelles jeunes et femmes).

Pour plus de précisions cliquez sur le lien ci-contre : **Réciprocité**